

Curadores

Fondation Calouste Gulbenkian x Cité internationale des arts

18/02 > 31/03/2025

Programme de résidence à destination des commissaires d'exposition basés au Portugal

La Fondation Calouste Gulbenkian et la Cité internationale des arts ont co-construit un programme annuel de résidence à destination de commissaires d'exposition, de toutes nationalités, résidant au Portugal et justifiant de 5 ans d'expérience professionnelle. Initié en 2023, l'objectif de ce programme est de faciliter la mobilité et de soutenir la recherche et l'élargissement du réseau professionnel des commissaires d'exposition de la scène artistique portugaise.

À la suite de cet appel à candidatures et de la tenue d'une commission de sélection, deux commissaires seront sélectionnés et bénéficieront chacun d'une résidence d'une durée de trois mois, d'un accompagnement, d'une mise en réseau professionnelle et d'un soutien financier.

Les commissaires d'exposition qui ont été accueillis, soutenus et accompagnés dans le cadre de ce programme sont :

- en 2023, Antonia Gaeta et David Revés ;
- en 2024, Paula Pinto et Jule Kurbjeweit.

Toutes les informations et questions pratiques à lire ci-dessous (merci de bien consulter ces éléments avant le dépôt de votre candidature).

DÉPOSER VOTRE CANDIDATURE

LA RÉSIDENCE

Les lauréats bénéficient :

- d'un accompagnement, de temps d'échange, de rencontres et de mise en réseau organisé par les partenaires du programme de résidence ;
- de la mise à disposition d'un atelier-logement sur le site du Marais de la Cité internationale des arts ;
- d'une bourse de vie (dédiée aux frais de déplacements, de restauration, d'assurances) de 1000 euros nets de taxes par mois ;
- d'une aide à la recherche de 1000 euros toutes taxes comprises et d'une prise en charge du trajet entre le domicile au Portugal et la Cité internationale des arts à hauteur de 250 euros toutes taxes comprises, sur présentation des justificatifs de paiement.

CRITÈRES D'ÉLÉGIBILITÉ ET DE SÉLECTION

Le programme est ouvert aux commissaires d'exposition :

- résidant et travaillant au Portugal ;
- de toutes nationalités ;
- pouvant témoigner d'une pratique curatoriale depuis au moins cinq ans.

Au protocole de travail envisagé et aux contacts ou partenariats déjà établis dans la perspective de développement d'un projet de résidence.

Les candidatures collectives sont acceptées, et donneront lieu à l'attribution d'un atelier-logement, au versement d'une bourse de vie et d'une aide à la recherche et aux frais de transports durant la période de résidence énoncée.

Les dossiers de candidature seront examinés par un jury pluridisciplinaire composé de personnalités qualifiées du secteur artistique français et portugais.

Outre l'évaluation du parcours professionnel, les membres du jury accorderont une attention particulière à :

- la qualité du dossier et du projet de recherche présenté ;
- à l'argumentaire présenté autour de la nécessité de cette perspective de résidence en France et au sein de la Cité internationale des arts ;
- au protocole de travail envisagé et aux contacts ou partenariats déjà établis dans la perspective de développement d'un projet de résidence.

CALENDRIER

Dépôt des candidatures :

Du 18 février au 31 mars 2025 à minuit (GMT/UTC +1).

Annnonce des résultats :

Fin mai 2025.

Résidence :

Du 01 octobre au 24 décembre 2025.



Cité internationale des arts © Maurine Tric / Adagp, Paris 2021

QUESTIONS DIVERSES

LE DOSSIER DE CANDIDATURE

Pour déposer votre candidature, un compte Google est nécessaire. Si vous n'en avez pas, merci d'en créer un [ICI](#).

Le formulaire d'inscription en ligne est à remplir [ICI](#).

Seront demandés dans le formulaire :

- Un CV et une biographie rédigée résumant le parcours du candidat, en français ou en anglais ;
- Un dossier présentant un ou plusieurs projets curatoriaux récents (15 pages maximum), en français ou en anglais ;
- Une note d'intention, en français ou en anglais, dans laquelle les candidats présenteront leur projet de résidence et exposeront les motivations qui animent leur démarche et leur intérêt à intégrer le programme de résidence.

Ils devront notamment présenter les raisons pour lesquelles leur travail justifie la nécessité de cette résidence à Paris et au sein de la Cité internationale des arts, d'un point de vue à la fois artistique, de parcours et de réseau professionnel (3 pages maximum).

Les candidatures collectives donnent lieu à un seul dépôt de candidature au nom des deux artistes, pour un projet commun.

LES CONDITIONS DE RÉSIDENCE

D'une superficie variant de 25 à 50m², les ateliers-logements sont conçus pour allier production et vie quotidienne. Ils se composent d'une pièce de travail, d'une cuisine, d'une salle de bains et d'un espace nuit. Un atelier-logement peut accueillir jusqu'à deux adultes et un enfant jusqu'à 7 ans.

Malheureusement, les ateliers-logements proposés ne répondent pas aux normes actuelles d'accessibilité aux personnes en situation de handicap, et nous y travaillons pour l'avenir.

Pour toute demande concernant l'accessibilité des espaces de la Cité internationale des arts, nous nous tenons à votre disposition.

CONTACT FONDATION CALOUSTE GULBENKIAN

Ophélie Julien-Laferrère
o.julien-laferrere@gulbenkian-paris.org
+33 1 40 48 64 55

CONTACT PRESSE

Jules Calmets
jcalmets@communicart.fr
+33 7 66 52 74 45

LA FONDATION CALOUSTE GULBENKIAN

La Fondation Calouste Gulbenkian a été établie à Lisbonne en 1956 par volonté testamentaire de Calouste Sarkis Gulbenkian comme une fondation pour toute l'humanité, destinée à promouvoir le savoir et à améliorer la qualité de vie des personnes à travers les arts, la bienfaisance, la science et l'éducation. La Délégation en France de la Fondation Gulbenkian soutient des projets dans le domaine des arts visuels notamment à travers son dispositif d'aide à la réalisation d'exposition pour les institutions artistiques en France, l'organisation du prix Social Practice arts, la co-production de différentes expositions, un programme de soutien aux résidences, l'organisation de rencontres et de débats tout au long de l'année, des partenariats avec des organisations de la société civile, et la mise à disposition d'une importante bibliothèque de langue portugaise.

LA CITÉ INTERNATIONALE DES ARTS

La Cité internationale des arts est une résidence d'artistes qui rassemble, au cœur de Paris, des créateurs.trices et qui leur permet de mettre en œuvre un projet de production ou de recherche dans toutes les disciplines. Sur des périodes de deux mois à un an, la Cité internationale des arts offre un environnement favorable à la création, ouvert aux rencontres avec des professionnel.les du milieu culturel.

Les résident.es bénéficient d'un accompagnement sur mesure de la part de l'équipe de la Cité internationale des arts.

Dans le Marais ou à Montmartre, la résidence permet également la rencontre et le dialogue avec plus de 300 artistes et acteurs. trices du monde de l'art de toutes les générations, de toutes les nationalités et de toutes les disciplines.

En collaboration avec ses nombreux partenaires, la Cité internationale des arts ouvre plusieurs appels à candidatures thématiques et/ou sur projet tout au long de l'année.